

## Encéphalite à tiques: nouvelle augmentation du nombre de cas rapportés en 2006

Le nombre de déclarations d'encéphalite à tiques (méningo-encéphalite verno-estivale) augmente nettement depuis 2004. Après que 204 cas ont été déclarés en 2005, ce qui correspond au double de la moyenne des années 1999 à 2004 [1, 2]; une nouvelle nette augmentation du nombre de cas a été enregistrée l'année passée (figure 1). Jusqu'à présent 259 cas ont été déclarés (données provisoires), ce qui correspond à une augmentation de 27% par rapport à 2005 ou à 2,6 fois la moyenne annuelle de la période allant de 1999 à 2004 (n=101). L'augmentation de ces dernières années est observée dans toutes les régions concernées. En 2006, cette tendance à la hausse a été la plus forte dans les cantons de Nidwald, avec un nombre de cas passant en moyenne (1999-2004) de moins de un à huit, Vaud (<1/11), Fribourg (2/10), Berne (11/43), Lucerne (5/20), Argovie (11/28) et Zurich (33/73). En outre, la carte de la zone d'endémie a dû être étendue à

de nouvelles régions par rapport à ce qui avait été établi en août 2005: Plaine de l'Orbe (VD), Cudrefin/Salavaux/Chabrey (VD), Portalban/Autavaux (FR), Moutier (BE), Oensingen (SO), Laufenburg (AG), vallée inférieure de la Reuss (UR), Pfannensiel (ZH) et Affoltern am Albis (ZH). Il a fallu également agrandir le périmètre de quelques régions déjà touchées (figure 2).

Les raisons de cette hausse ne sont pas claires. En 2005, une augmentation du nombre de cas d'encéphalite à tiques a aussi été enregistrée en Allemagne et en Autriche [3]. Une tendance uniforme à la hausse ne peut cependant pas être constatée en Europe pour ces dernières années.

Une déclaration complémentaire est disponible pour 202 (78%) des 259 cas déclarés en 2006. Une évaluation provisoire de ces données ne montre aucune augmentation des cas bénins parmi les cas déclarés: 89% des patients présentaient des symptômes neurologiques clairs,

3% des symptômes neurologiques douteux et 8% uniquement des symptômes grippaux, alors que les proportions correspondantes pour la période allant de 1999 à 2004 étaient respectivement de 81%, 5% et 14%. Une hospitalisation a été nécessaire pour 80% des patients (1999-2004: 71%). Une patiente de 15 ans est décédée des suites de la maladie. Seules trois patients avaient moins de 6 ans (deux de 4 et un de 5 ans).

Etant donné cette nette augmentation, la Commission fédérale pour les vaccinations et l'Office fédéral de la santé publique ont examiné de manière critique les recommandations en matière de vaccination et en ont publié une version révisée en mars 2006 [4].

Le vaccin contre l'encéphalite à tiques est recommandé pour tous les adultes et enfants (en général, à partir de 6 ans) qui habitent dans une zone d'endémie ou y séjournent temporairement. Cette vaccination est inutile pour les per-

Figure 1

### Encéphalite à tiques 1984-2006

Déclarations des laboratoires et des médecins

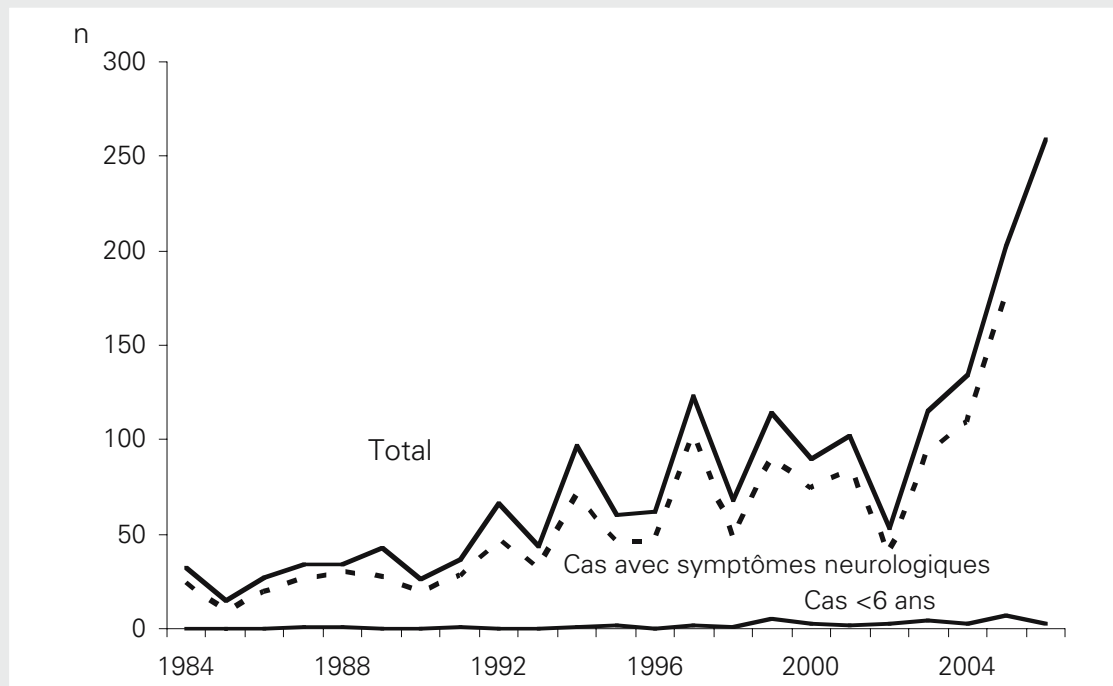
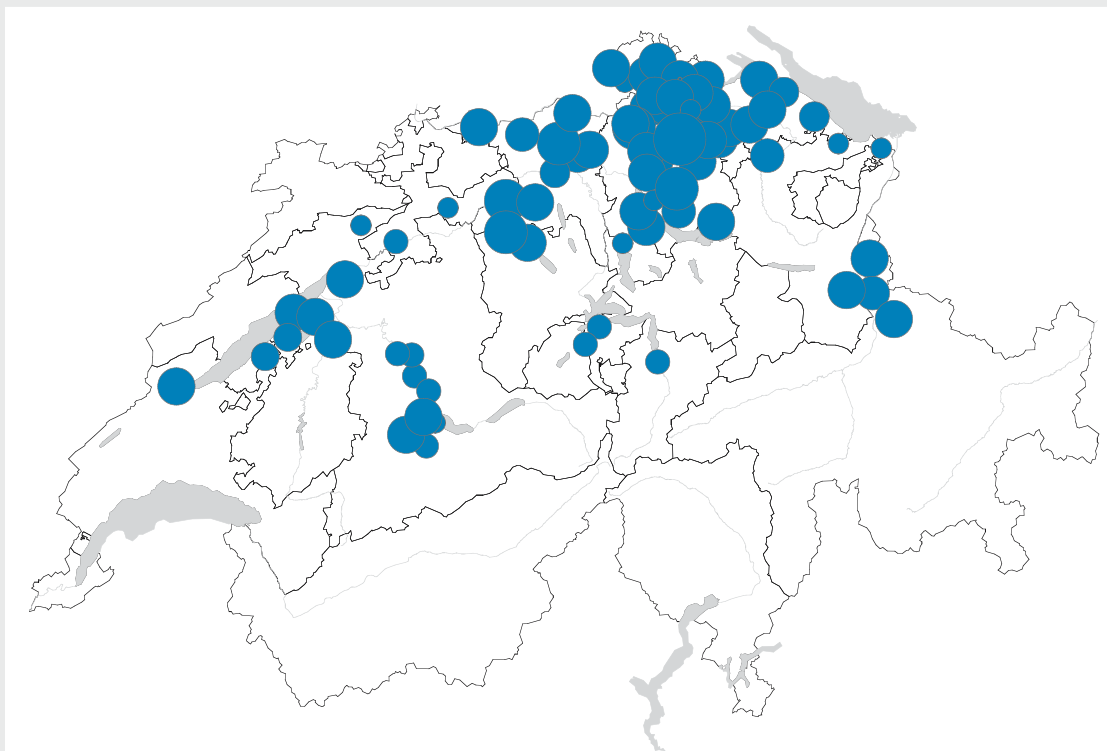


Figure 2  
**Encéphalite à tiques – Suisse**  
**Foyers naturels connus (zones d'endémie)**



OFSP: Etat novembre 2006

sonnes ne présentant pas de risque d'exposition.

La primovaccination requiert trois doses aux périodes 0, 1 à 3 et 9 à 12 mois (Encepur®) ou 5 à 12 mois (FSME-Immune CC®). Les vaccinations de rappel ne sont plus recommandées que tous les dix ans, puisque la nécessité de rappels plus fréquents n'est pas établie [4]. L'objectif des nouvelles recommandations est de protéger de la maladie le plus grand nombre possible de personnes exposées dans les zones d'endémie. La meilleure option est de se faire vacciner pendant l'hiver afin d'être protégé déjà au début de la saison des tiques.

Depuis août 2006, la vaccination contre l'encéphalite à tiques est remboursée par l'assurance obligatoire des soins, conformément aux recommandations précitées.

Risque d'exposition: Est considérée comme exposée toute personne séjournant dans les biotopes à tiques des zones d'endémie. Les tiques vivent de préférence dans les endroits moyennement humides des forêts de feuillus et des forêts mixtes, dont le sous-bois est dense (herbe, arbustes et buissons). Cela concerne particulièrement les zones herbeuses et buissonnantes en lisière de forêts, en clairières et le long des chemins forestiers, ainsi que les haies et les zones de hautes herbes et de buissons. On trouve des tiques sur la végétation jusqu'à une hauteur de 1,5 m. Elles sont rares dans les jardins bien entretenus et dans les squares, lorsque ceux-ci ne se trouvent pas à proximité d'une forêt, de même que dans les forêts monospécifiques de conifères. A ce jour, aucune région située à plus de

1000 m d'altitude n'est connue pour abriter des tiques infectées par le virus de l'encéphalite à tiques.

Les contre-indications sont les suivantes: une maladie aiguë assez grave, une réaction anaphylactique consécutive à l'administration d'une précédente vaccination ou d'un des composants du vaccin. Si la personne a déjà fait une réaction allergique non anaphylactique aux protéines de poulet, la vaccination doit être effectuée sous surveillance médicale étroite et le personnel soignant doit être prêt à intervenir. Pour une femme enceinte, il convient d'évaluer soigneusement les risques et les avantages que présente la vaccination, étant donné que l'on ne dispose actuellement d'aucune information relative à la vaccination des femmes enceintes contre l'encéphalite à tiques.

## RÉGIONES D'ENDÉMIE:

Régions d'endémie (Cette liste n'est pas complète. Les lieux cités ne délimitent que grossièrement les zones d'endémies présentées sur la carte):

- Argovie: Rheinfelden/Möhlin/Wallbach, district de Laufenburg, Koblenz/Döttingen/Zurzach, Birr/Brugg/Würenlingen, Baden/Wettingen, Rothrist/Zofingen/Brittinau, Gontenschwil/Schöftland/Muhen/Gränichen
- Berne: Gampelen/Erlach, Grosses Moos, Lyss/Jens/Port, Moutier, Mühleberg/Gurbrü/Kriechenwil/Laupen, Belp/Münsingen/Steffisburg, Thun/Spiez/Frutigen, Erlenbach/Bas-Simmental
- Fribourg: Salvenach/Ulmiz/Kerzers, Portalban/Autavaux
- Grisons: Fläsch/Luziensteig, Gräsch/Seewis
- Lucerne: Reiden/Langnau/Dagmersellen/Nebikon/Egolzwil/Kottwil/Sursee/Knutwil
- Nidwald: Stans/Buochs/Bürgenstock, Stanserhorn
- Obwald: Kerns/Stanserhorn
- Schaffhouse: Hallau, Osterfingen, Neuhausen/Beringen/Schaffhausen, Stein am Rhein
- Soleure: Bellach/Lommiswil/Langendorf, Oensingen
- St Gall: Jonschwil/Zuzwil/Niederhelfenschwil, Mörschwil, St. Magrethen/Balgach, Jona/Wagen, Mels/Sargans/Vilters
- Thurgovie: Diessenhofen/Basadingen, Ermatingen/Kreuzlingen, Warth/Weiningen/Herdern/Nussbaumen, Frauenfeld, Stettfurt/Weingarten/Thundorf, Lommis/Aadorf/Wängi, Affeltrangen/Oppikon/Friltschen, Weinfeld, Zihlschlacht/Kesswil
- Uri : Vallée autérieure de la Reuss
- Vaud: Cudrefin/Salavaux/Chabrey, plaine de l'Orbe et région environnante
- Zoug: Steinhausen
- Zurich: Eglisau/Rafz, Unteres Glattal, Neerach/Bachs, Bülach, Flaach, Ellikon a.R./ Rheinau, Andelfingen, Ossingen, Stammheim, Thalheim/Altikon/Ellikon a.d.Th., Region Winterthur, Schottikon/Zünikon/Elgg, Kloten, Rümliang/Opfikon/Wallisellen/Dübendorf, Effretikon/Bassersdorf, Weisslingen/Fehraltdorf/Zell, Uster/Greifensee, Küsnacht/Zollikon/Zollikerberg, Pfannenstiel, Rüti, Thalwil, Horgen, Sihltal, Mettmenstetten/Affoltern a.A.
- Principauté du Liechtenstein: Balzers/Vaduz/Nendeln

Outre la vaccination, il convient d'observer les mesures prophylactiques générales. En effet, celles-ci s'adressent aussi aux personnes vaccinées, puisque des tiques infectées par *Borrelia* sévissent dans toute la Suisse à une altitude inférieure à 1200 m (-1500 m). Il est donc recommandé de porter des vêtements qui ferment bien, d'éviter les sous-bois, d'utiliser un répulsif efficace contre les tiques, d'examiner son corps et ses vêtements après s'être exposé, d'enlever rapidement les tiques, de désinfecter les piqûres et de consigner la date de la piqûre.

Un factsheet sur la vaccination contre l'encéphalite à tiques sera disponible d'ici à fin janvier (<http://www.bag.admin.ch/themen/medizin/00682/00685/03212/index.html?lang=fr>). ■

Office fédéral de la santé publique  
Unité de direction Santé publique  
Division Maladies transmissibles  
Section Vaccinations  
Téléphone 031 323 87 06

#### **Bibliographie**

1. Office fédéral de la santé publique. Encéphalite à tiques: nette augmentation du nombre de cas rapportés. Bulletin OFSP 2005; no 38: 671-3.
2. Zimmermann H, Koch D. Epidemiologie der Frühsommer-Meningoenzephalitis (FSME) in der Schweiz 1984 bis 2004. Therapeutische Umschau 2005; 62: 719-25
3. [http://www.isw-tbe.info/tbe.aspx\\_param\\_target\\_is\\_51410\\_and\\_l\\_is\\_2.v.aspx](http://www.isw-tbe.info/tbe.aspx_param_target_is_51410_and_l_is_2.v.aspx)
4. Office fédéral de la santé publique et Commission fédérale pour les vaccinations. Recommandations pour la vaccination contre l'encéphalite à tiques. Bulletin OFSP 2006; no 13: 225-31